

LETTRE DU CENTRE N° 226

Sujet : 2^{ème} séminaire sur l'actualité de l'assurance de personnes : une protection sociale qui bouge ... dans un monde qui change

Le CFEM propose et réalise des formations dans le secteur de l'Assurance de personnes depuis plus de 20 ans, destinées à des publics divers – gestionnaires prestations ou contrats, juristes, techniciens d'actuariat, encadrement...

Elles sont animées par une vingtaine d'intervenants experts issus de l'assurance maladie obligatoire, des Groupes de Protection Sociales – responsables commerciaux, gestion, service juridique ou contrôle interne, des professionnels de santé, du CTIP, ainsi que des techniciens experts : fiscalistes, actuaires ou avocats spécialisés en protection sociale

Dans l'optique du renforcement de la connaissance du secteur de l'Assurance de Personnes dans les Groupes de protection sociale - volonté affichée de la branche, nous vous avons proposé un premier séminaire d'actualité et de réflexion en septembre 2017.

Nous vous proposons une nouvelle session enrichie des éléments d'actualité intervenus depuis.

Ce séminaire destiné aux collaborateurs et managers des Groupes de Protection Sociale a pour objectif de faire le point sur l'actualité de la protection sociale en mettant en perspective les causes des réformes engagées ou les réflexions menées en lien avec l'évolution du monde du travail ou en lien avec l'évolution des modes de vie et des nouvelles attentes exprimées

Son déroulement présente une originalité : l'organisation de deux tables rondes, au cours desquelles des experts juristes et actuaires débattront sur les différentes thématiques, permettant ainsi un apprentissage et une réflexion pour les participants.

Il est animé par trois intervenants experts :

- Catherine Millet – Ursin, avocate associée chez Fromont Briens, spécialiste en droit social et en protection sociale
- Françoise Kleinbauer, actuaire, présidente de France Retraite, spécialiste des questions de retraite
- Anne Marion, actuaire, présidente du cabinet de conseil Actuarielles, spécialiste des questions de santé et de prévoyance

Vous trouverez ci-joint le programme et les modalités pratiques de ce séminaire.

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 28 février 2018 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

PJ : Contenu de la formation
Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*
Direction prévoyance, santé
Direction assurance de personnes, prévoyance, santé
Direction communication
Direction retraite
Direction action sociale
Direction ressources humaines
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE

Actualité de l'assurance de personnes : une protection sociale qui bouge ... dans un monde qui change

Date : 16 mars 2018

Durée : 1 journée

Lieu : 16 -18 rue Jules César, 75012 PARIS, salle Andromède de 9H30 à 17H30

Objectifs pédagogiques:

- Identifier les points majeurs de l'actualité de l'assurance de personnes ;
- Comprendre les aspects et les difficultés techniques et juridiques ;
- Participer à une mise en perspective de l'ensemble des problématiques ;
- Réagir et s'interroger dans le cadre d'une approche transversale

Déroulé de la formation :

1^{ère} table ronde : Réformes et réflexions en lien avec l'évolution du monde du travail :

❖ *Le souhait d'une couverture sociale uniformisée...*

- L'universalisation des régimes de base et ses conséquences
- L'apparition de nouvelles activités professionnelles non intégrées dans les dispositifs de protection sociale traditionnels
- Les conséquences du décalage de l'âge de la retraite sur les autres risques de la protection sociale
- Le maintien en activité (2 exemples : le cumul emploi retraite, la retraite progressive) et la gestion des âges

❖ *...Mais adaptée et solidaire...*

- Le maintien en activité (2 exemples : le cumul emploi retraite, la retraite progressive) et la gestion des âges
- L'approche et la nature des risques couverts, via une cartographie des risques
- L'évolution du rôle des partenaires sociaux : solidarité, adaptation des garanties, mode de financement de la protection sociale
- Le rôle de la prévention
- Vers un ANI prévoyance ?

2^{ème} table ronde : Réformes et réflexions en lien avec l'évolution des modes de vie et des nouvelles attentes pour la protection sociale

❖ *De nouvelles couvertures pour de nouveaux besoins...*

- Quelles couvertures en matière de santé, de retraite supplémentaire, de dépendance?
- Le reste à charge zéro : pour qui ? comment ?
- La place de l'épargne : les réformes annoncées, la sortie en capital : une opportunité ?
- La place des aînés et le rôle de la silver économie, l'aide aux aidants

❖ *...A coûts contraints...*

- L'encadrement des dispositifs : contrats responsables, contrats ANI, contrats ACS, contrats seniors
- La notion de service complémentaire, d'assistance
- L'innovation au service de la prévention ?
- L'exploitation des données au service de l'individualisation ?

Tarif : 400 € par stagiaire

Responsable pédagogique : Vincent Petitpas (vpetitpas@agirc-arrco.fr)

**Actualité de l'assurance de personnes :
« une protection sociale qui bouge ... dans un monde qui change »**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation :

Actualité de l'assurance de personnes : « une protection sociale qui bouge ... dans un monde qui change » du 16 mars 2018.

Lieu : 16-18 rue Jules César, 75012 PARIS. Salle Andromède de 9h30 à 17h30

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 400 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 28 février 2018 après validation de votre service Formation au Centre de Formation et des Expertises Métiers, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12

Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr